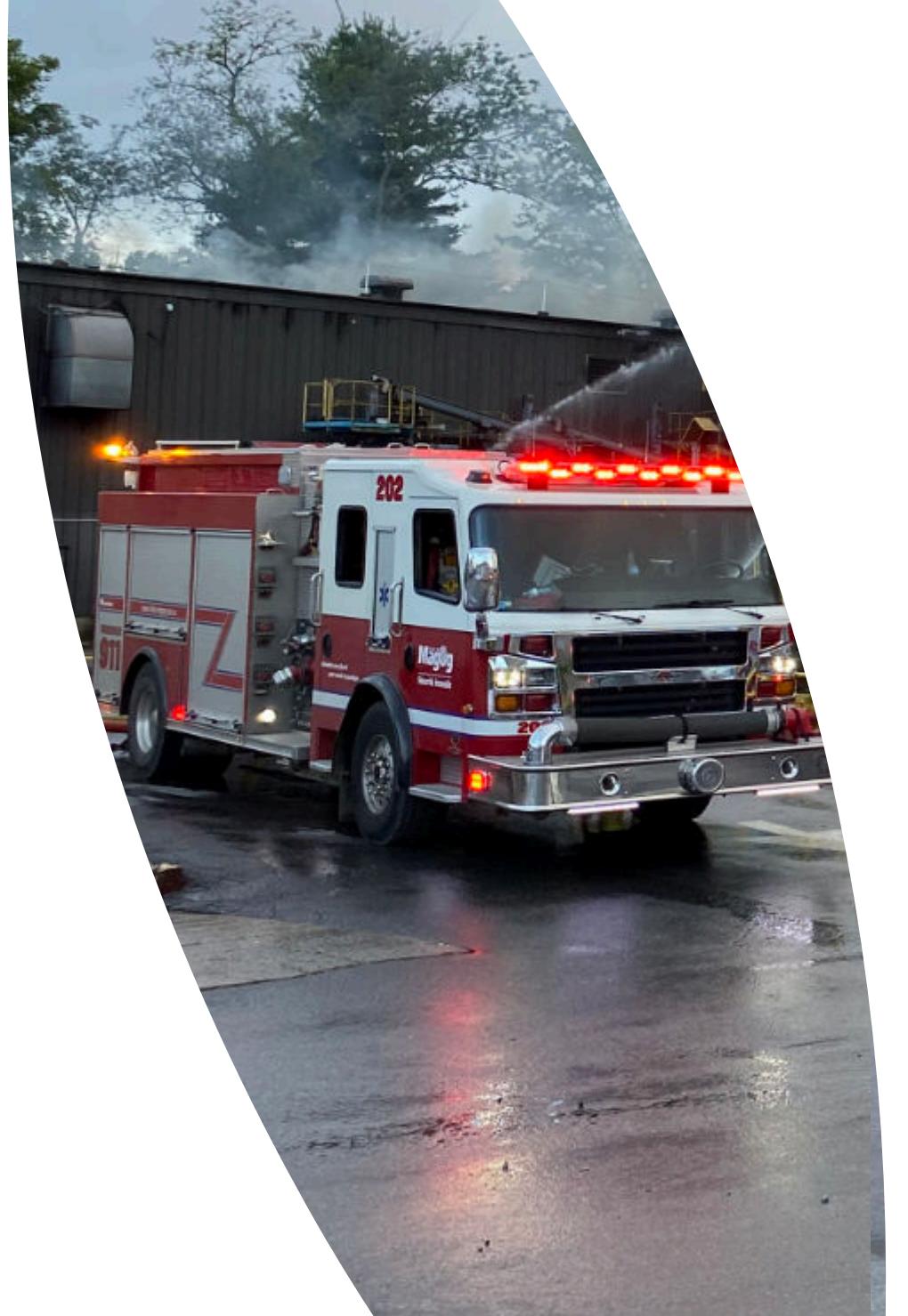


Rapport annuel 2024



VILLE DE
Magog
Sécurité incendie





Mot du directeur	5
Direction de la sécurité incendie	6
Statistiques d'intervention	7
Formations et maintien des compétences	11
Prévention	12
Conseils de sécurité	14
Statistiques des activités d'éducation du public.....	15
Sécurité civile	16
Brigadiers scolaires.....	18



MOT DU DIRECTEUR



« Ensemble avec fierté pour servir et protéger »

C'est avec fierté que nous vous présentons cette troisième édition renouvelée du rapport annuel du Service de sécurité incendie de la Ville de Magog. L'année 2024 a été marquée par plusieurs interventions d'envergure et des événements significatifs qui ont mis en lumière le professionnalisme et l'engagement exemplaire de nos équipes.

Nos interventions en tant que premiers répondants ont, encore une fois, eu un impact direct sur la vie de nos citoyens. Grâce à la rapidité d'action de nos pompiers et à l'excellente collaboration avec nos collègues paramédicaux, de nombreuses vies ont été sauvées.

L'année a également été marquée par un incendie majeur, chez Magotteaux. Cette intervention d'envergure a mobilisé plusieurs services de sécurité incendie de la région, et nous les remercions sincèrement pour leur précieux soutien.

Du côté de la sécurité civile, l'OMSCM s'est mobilisée à plusieurs reprises en mode préparation et prévention afin de coordonner efficacement les impacts de certains événements climatiques et assurer une réponse rapide et organisée. L'été 2024 a notamment été marqué par une nouvelle hausse du niveau du lac Memphrémagog en juillet, nécessitant une mobilisation importante sur le terrain. Grâce à l'implication de toutes les équipes, les services et les activités ont pu être maintenus sans interruption. Bravo à tous les services municipaux pour leur excellent travail!

Le renouvellement du Schéma de couverture de risques en incendie a également franchi des étapes importantes en 2024, atteignant un point culminant avec le dépôt du projet au ministère de la Sécurité publique en décembre.

Un moment clé de l'année fut la signature de l'entente entre la Ville de Magog et la Municipalité du Canton d'Orford, officialisant la prise en charge complète des responsabilités en sécurité incendie pour cette municipalité. Je tiens à souligner le professionnalisme et la précieuse collaboration de nos confrères du Service de sécurité incendie du Canton d'Orford au fil des années.

L'année 2024 s'est distinguée par son lot de défis relevés et de réalisations marquantes. Nous tenons à remercier la Mairesse, les Élus, la Direction générale ainsi que la Présidente de la Commission de la sécurité incendie et des mesures d'urgence pour leur confiance et leur soutien indéfectibles. Un grand merci également à la Mairesse, aux Élus et à la Direction générale de la Municipalité du Canton d'Orford pour leur confiance et leur précieuse collaboration dans cette transition majeure.

Enfin, un merci tout spécial à tous nos collaborateurs internes et externes qui nous soutiennent chaque jour et qui nous permettent d'offrir le meilleur service aux Magogoises et Magogois.

Ensemble avec fierté pour servir et protéger!



Sylvain Arteau
Directeur du Service de sécurité incendie de Magog



Directeur

Secrétaire de direction



Division intervention

Assistant directeur

Chef aux opérations

Équipe 1

Caserne 1

1 lieutenant
4 pompiers

Caserne 2

1 lieutenant
3 pompiers

2 salariés temporaires

Chef aux opérations

Équipe 2

Caserne 1

1 lieutenant
4 pompiers

Caserne 2

1 lieutenant
3 pompiers

2 salariés temporaires

Chef aux opérations

Équipe 3

Caserne 1

1 lieutenant
4 pompiers

Caserne 2

1 lieutenant
3 pompiers

2 salariés temporaires

Chef aux opérations

Équipe 4

Caserne 1

1 lieutenant
4 pompiers

Caserne 2

1 lieutenant
3 pompiers

2 salariés temporaires

Appels de toute nature

Nous avons répondu à **1 249 appels de toute nature**. 144 appels proviennent des deux municipalités que nous desservons en automatisme, soit Canton d'Orford et Sainte-Catherine-de-Hatley.

Au total, nous sommes intervenus sur **23 incendies** dont 7 sur le territoire des municipalités que nous desservons en automatisme.

Appels premiers répondants

2023 460

2024 422

Appels incendie

2023 849

2024 827

Appels totaux

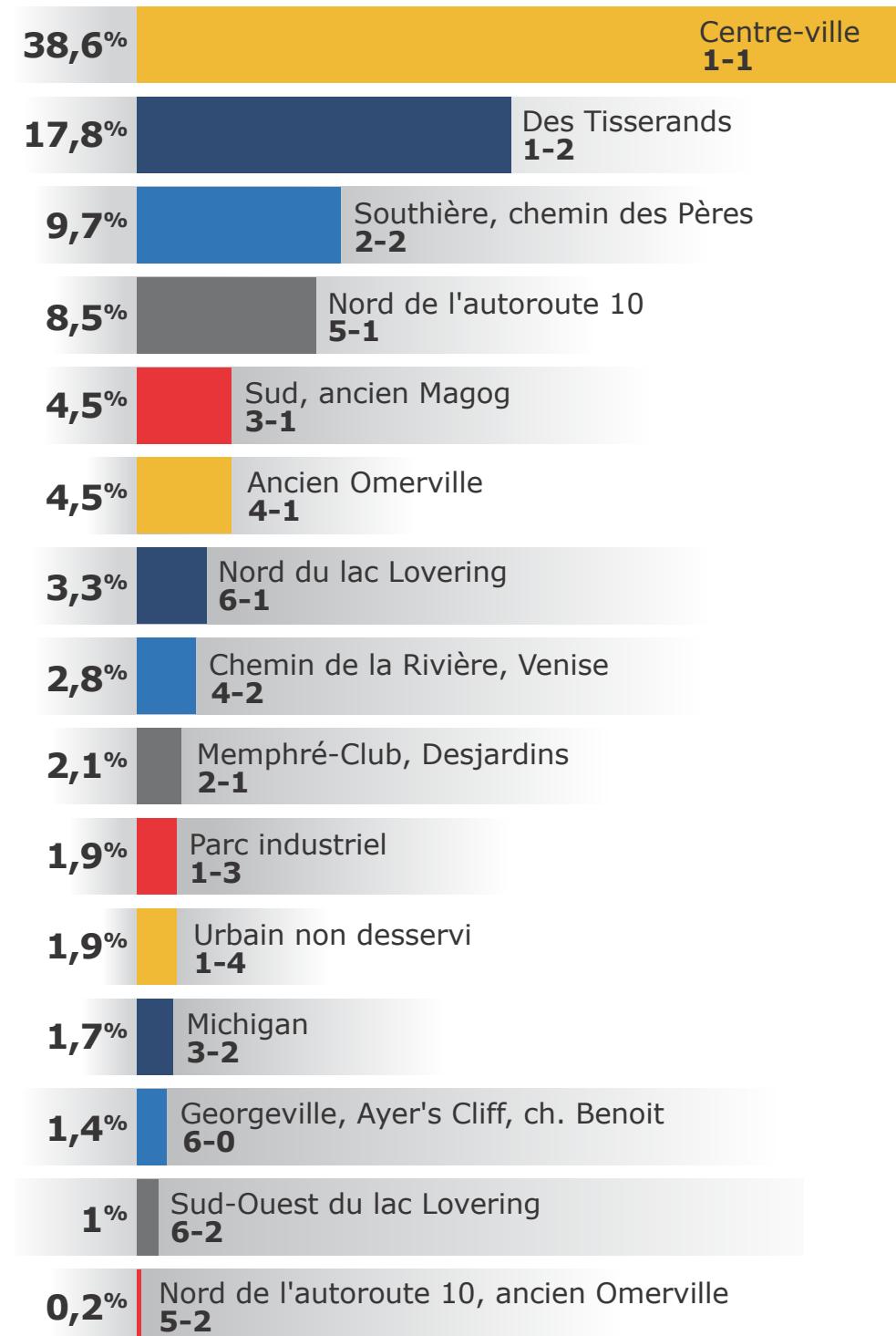
2023 1 309

2024 1 249



Pourcentage des appels de premiers répondants

Il est intéressant de constater que 39 % des appels de premiers répondants sont situés dans le secteur du centre-ville. Cette statistique est semblable d'année en année et s'explique en raison de la densité de la population qui est présente dans ce secteur de la ville.



Moyennes de temps de réponse

Voici la moyenne du temps de réponse pour l'arrivée de la première unité sur les lieux d'une intervention, et ce, pour l'ensemble du territoire de la Ville de Magog.

Ces statistiques démontrent la rapidité d'intervention des équipes, même dans les secteurs plus éloignés.

Périmètre urbain

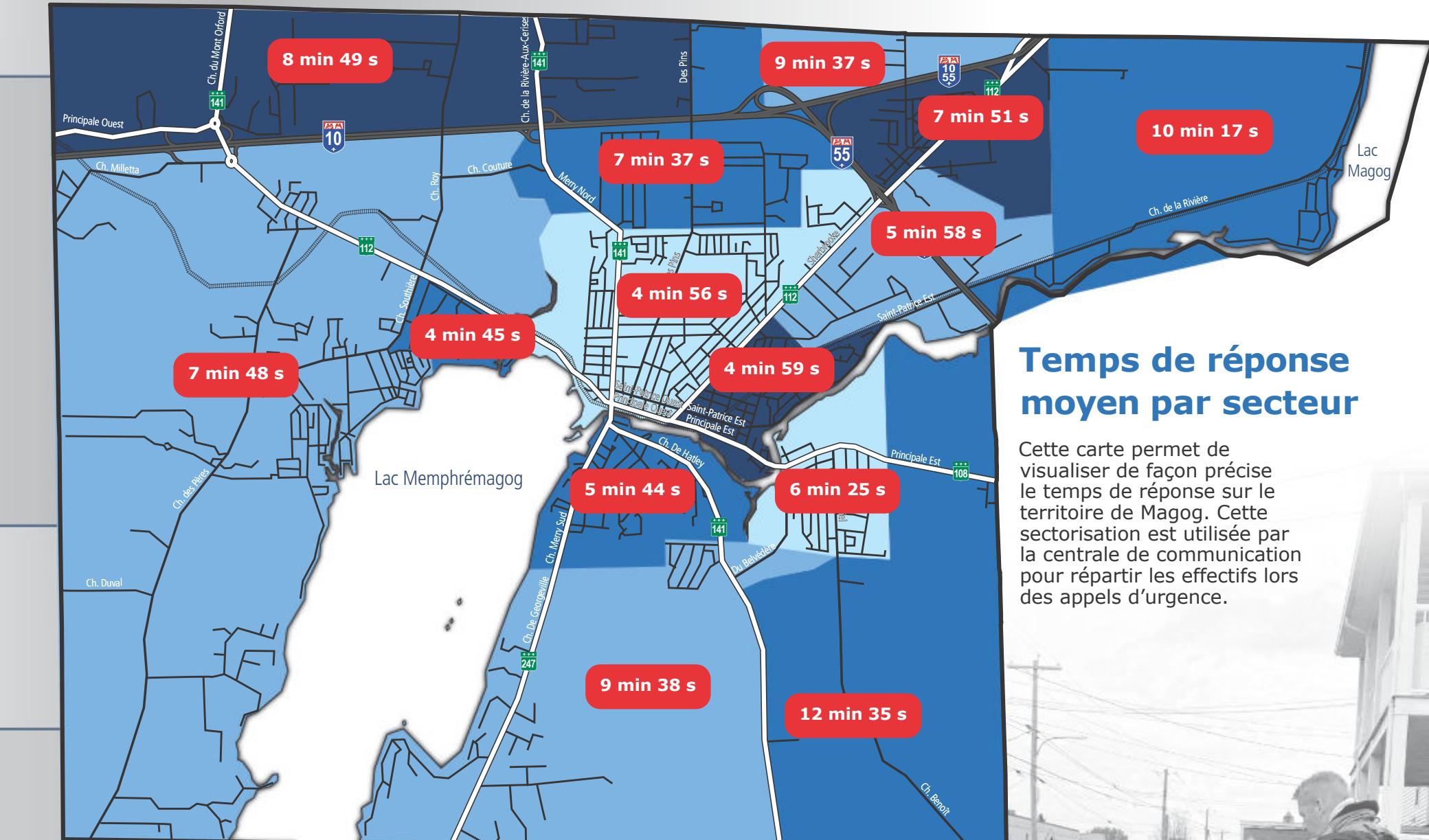
0:05:50

Périmètre non urbain

0:11:17

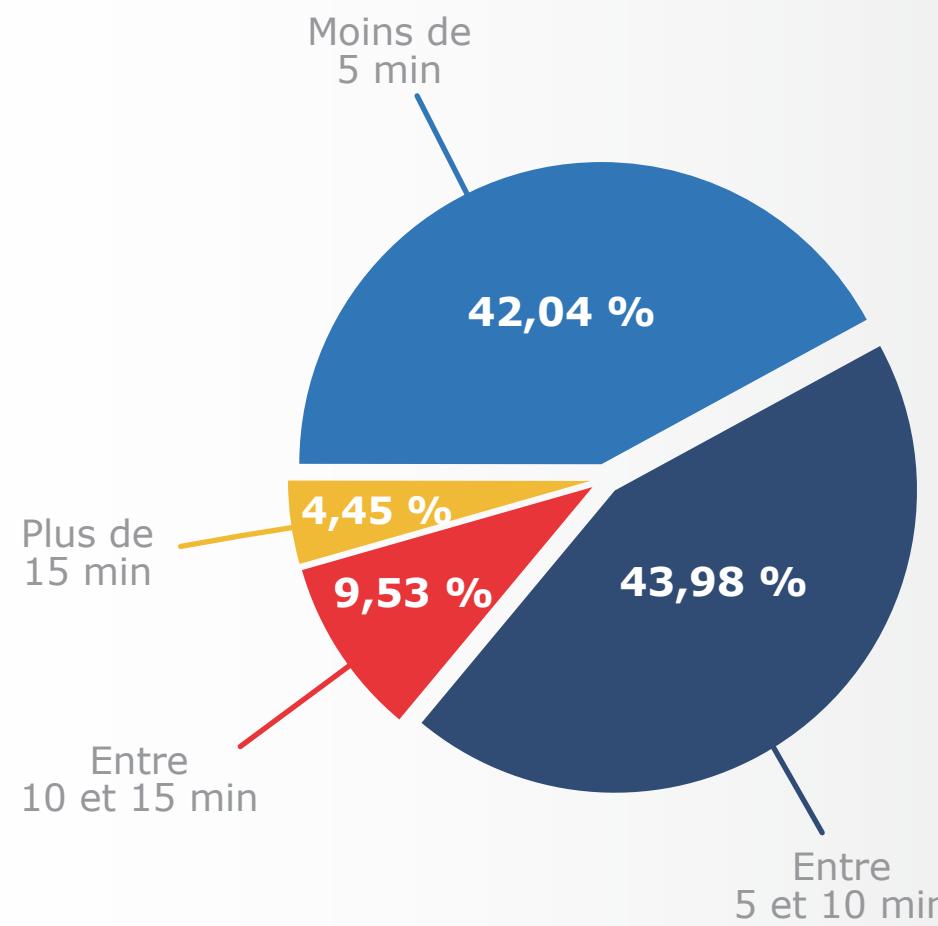
Premiers répondants

0:05:45



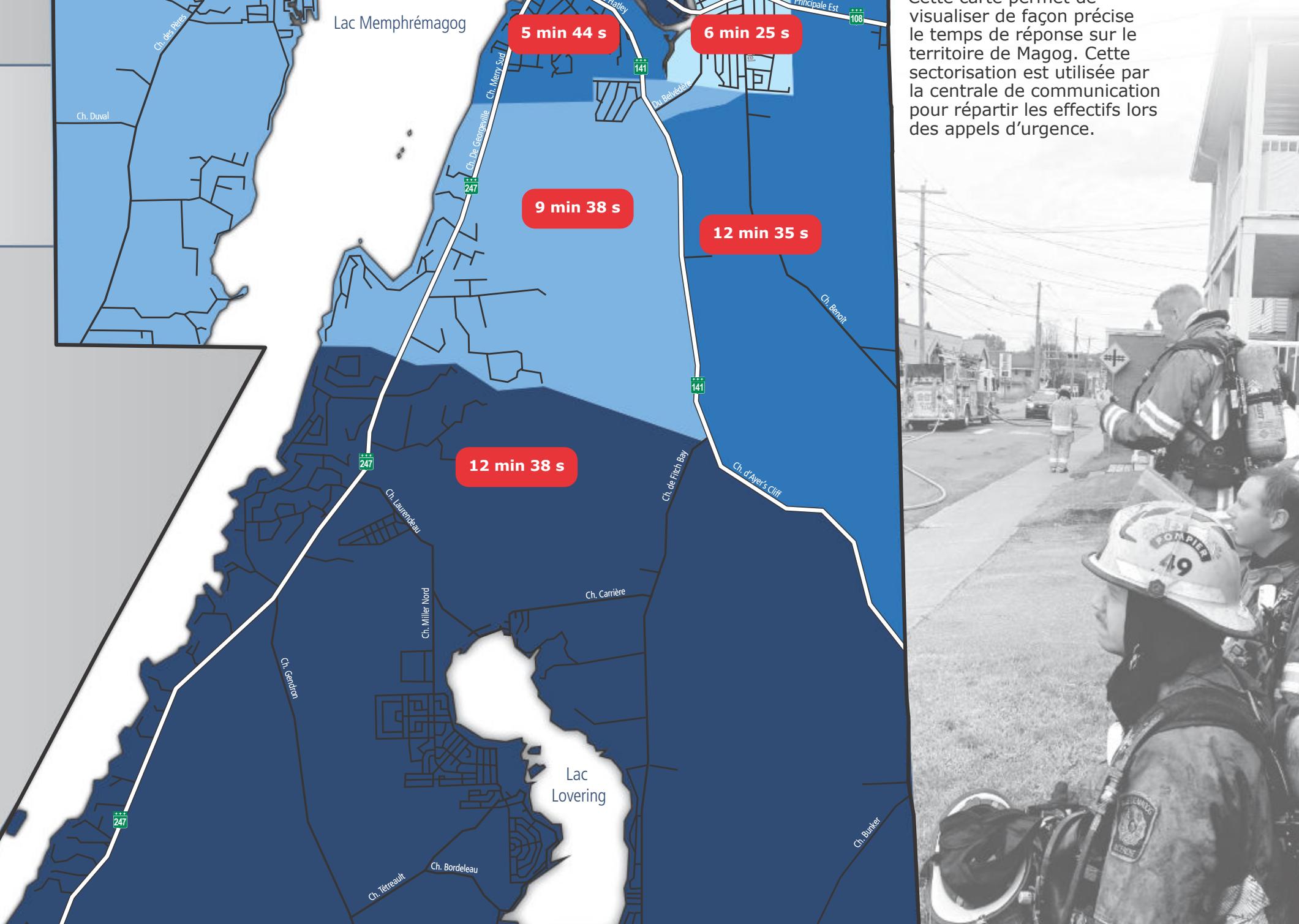
Temps de réponse moyen par secteur

Cette carte permet de visualiser de façon précise le temps de réponse sur le territoire de Magog. Cette sectorisation est utilisée par la centrale de communication pour répartir les effectifs lors des appels d'urgence.



Pourcentage des temps de réponse

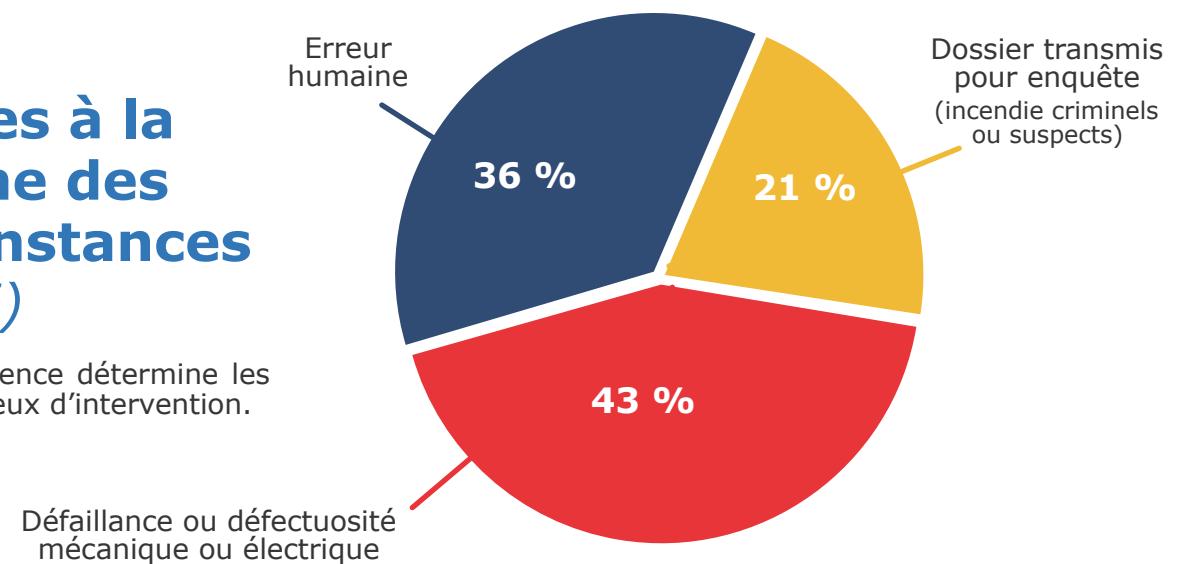
Ce graphique démontre une statistique remarquable : **86 % du temps de réponse est de 10 minutes et moins**. Grâce à l'implantation du service à temps plein de 10 pompiers disponibles 24 h / 7 jours, le temps de mobilisation est optimal puisque les équipes se mettent en mouvement en **moins de 90 secondes** lors d'un appel.



FORMATIONS ET MAINTIEN DES COMPETENCES

Nature des incendies à la suite de la recherche des causes et des circonstances d'un incendie (RCCI)

La Division prévention et mesures d'urgence détermine les causes probables des incendies sur les lieux d'intervention.



Pertes matérielles attribuables aux incendies



L'année 2024 a été une année marquante en matière de formation pour le Service de sécurité incendie de la Ville de Magog. Nos équipes de formateurs internes sont désormais bien établies et les programmes de maintien des compétences ont été déployés avec succès. De plus, nous avons fait appel à des firmes et des partenaires externes pour assurer des mises à niveau ciblées.

Comme vous le constaterez dans les statistiques, nos pompiers bénéficient d'un volume important de formation, leur permettant d'atteindre le plus haut niveau de préparation et d'excellence dans tous les aspects de leur métier.

5 189 h
formations données
aux membres de l'équipe

Plus de
90 h
par pompier

Principaux thèmes de formation

- ▶ Auto-sauvetage 1 (formation interne par nos formateurs)
- ▶ Gestion d'un Mayday (formation externe)
- ▶ Ouverture d'ascenseurs (formation externe)
- ▶ Phénomènes thermiques (formation externe)
- ▶ Mise à niveau opérateur de pompe et d'échelle (formation interne)
- ▶ Mise à niveau de la formation sauvetage d'urgence en milieu isolé SUMI

PRÉVENTION

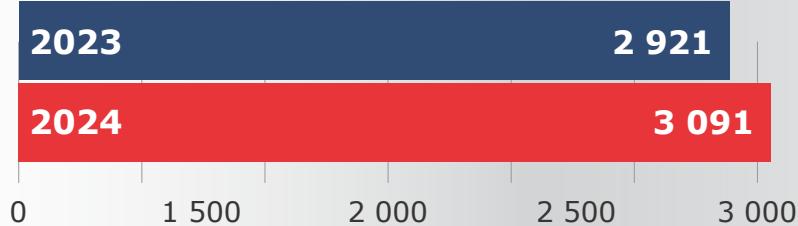
Activités de prévention

Les visites résidentielles sont effectuées par les pompiers et sont reliées au Programme de vérification des avertisseurs de fumée.

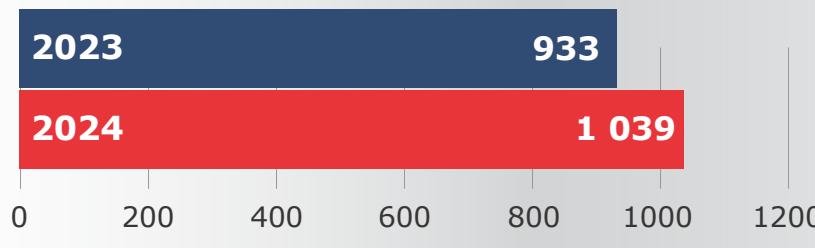
Un taux de réponse de 58 % a été obtenu à la suite de nos visites de porte-à-porte.

En 2024, la Division prévention et mesures d'urgence a dû relever plusieurs défis, dont la pénurie de main-d'œuvre. Cela a occasionné une diminution du nombre d'inspections concernant les risques moyens et plus élevés.

Visites résidentielles

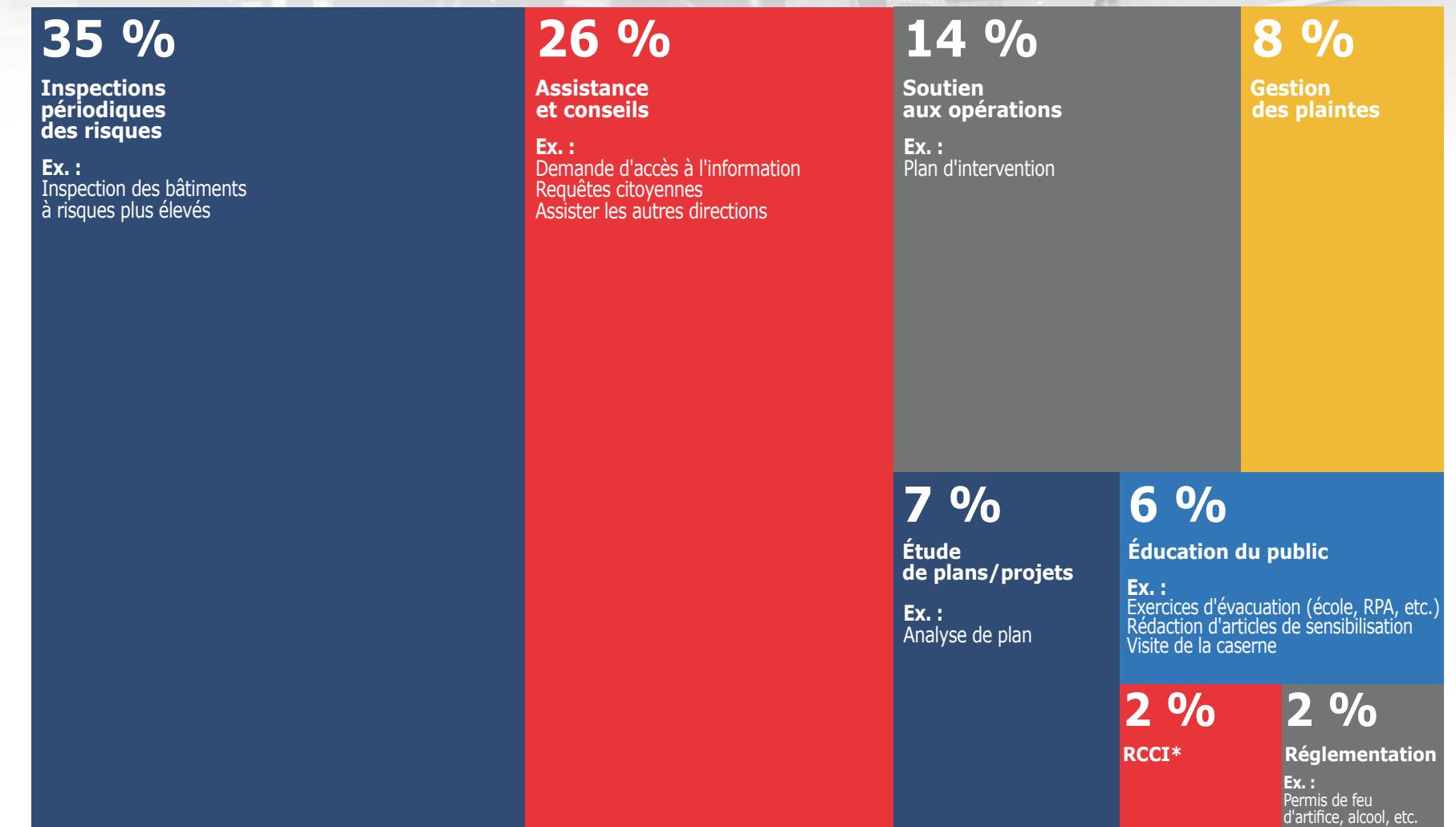


Activités totales reliées au schéma de couverture de risques en prévention



Répartition des activités de prévention

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des 1 039 activités de prévention effectuées au cours de l'année.



*RCCI : Recherche des causes et des circonstances d'un incendie

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Notre équipe vous partage quelques conseils à intégrer dans votre quotidien pour diminuer les risques d'incendie :

- ▶ Les bâtiments résidentiels doivent être munis, au minimum, d'un avertisseur de fumée par étage et doivent être remplacés aux 10 ans.
- ▶ Advenant un incendie dans un chaudron, **ne jamais essayer d'éteindre celui-ci avec de l'eau**. Toujours s'assurer d'avoir à la portée de main un couvercle de même grandeur ou plus grand que le chaudron ainsi qu'un extincteur portatif ayant la cote ABC.
- ▶ La surcharge des barres d'alimentation et des prises électriques doit être évitée.
- ▶ Les appareils électriques doivent être homologués selon les normes canadiennes.
- ▶ L'erreur humaine et la mauvaise utilisation d'un matériel constituent une des causes les plus importantes d'incendies en 2024. Il est important de toujours demeurer vigilant.



STATISTIQUES DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION DU PUBLIC

60 activités d'éducation du public ont été réalisées!

En voici quelques exemples :

- ▶ 17 exercices d'évacuation (RPA, écoles, CPE et commerces)
- ▶ Plusieurs ateliers de formation en prévention incendie dans les RPA
- ▶ Plus de 24 articles en prévention incendie publiés dans nos différents outils de communication
- ▶ Plusieurs visites de caserne par des écoles, des familles et des centres de la petite enfance
- ▶ Journée des portes ouvertes de la caserne dans le contexte de la semaine de prévention des incendies
- ▶ Distribution de 3 extincteurs et d'une trousse 72 h aux gagnants du tirage à la journée des portes ouvertes de la caserne
- ▶ Participation à un kiosque de prévention au défilé du Père-Noël
- ▶ Participation à un kiosque de prévention au centre-ville lors de la semaine de la prévention des incendies

1 - RPA : résidences pour personnes âgées

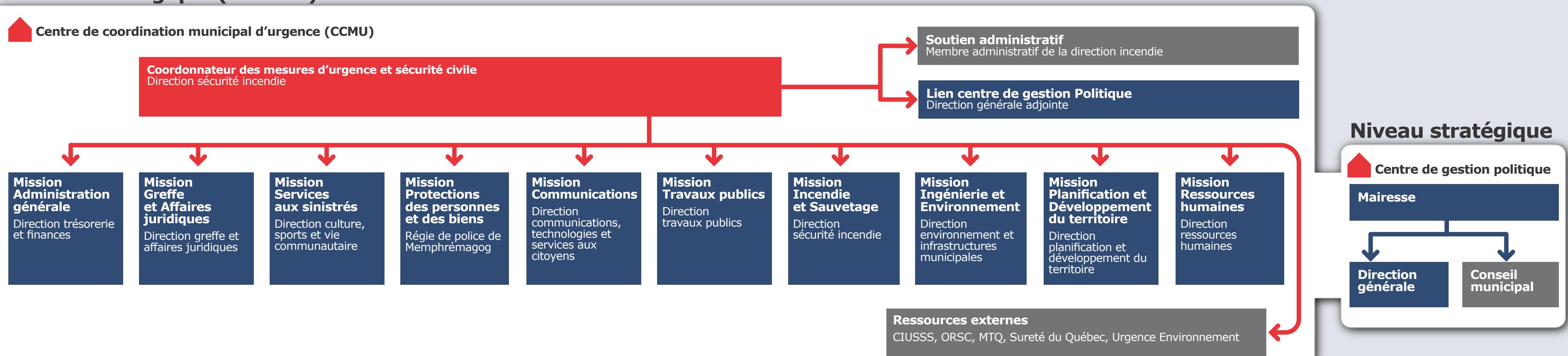
2 - RCR : réanimation cardiorespiratoire



SÉCURITÉ CIVILE

Structure de coordination en mesures d'urgence et sécurité civile

Niveau stratégique (OMSCM)



Niveau tactique et opérationnel

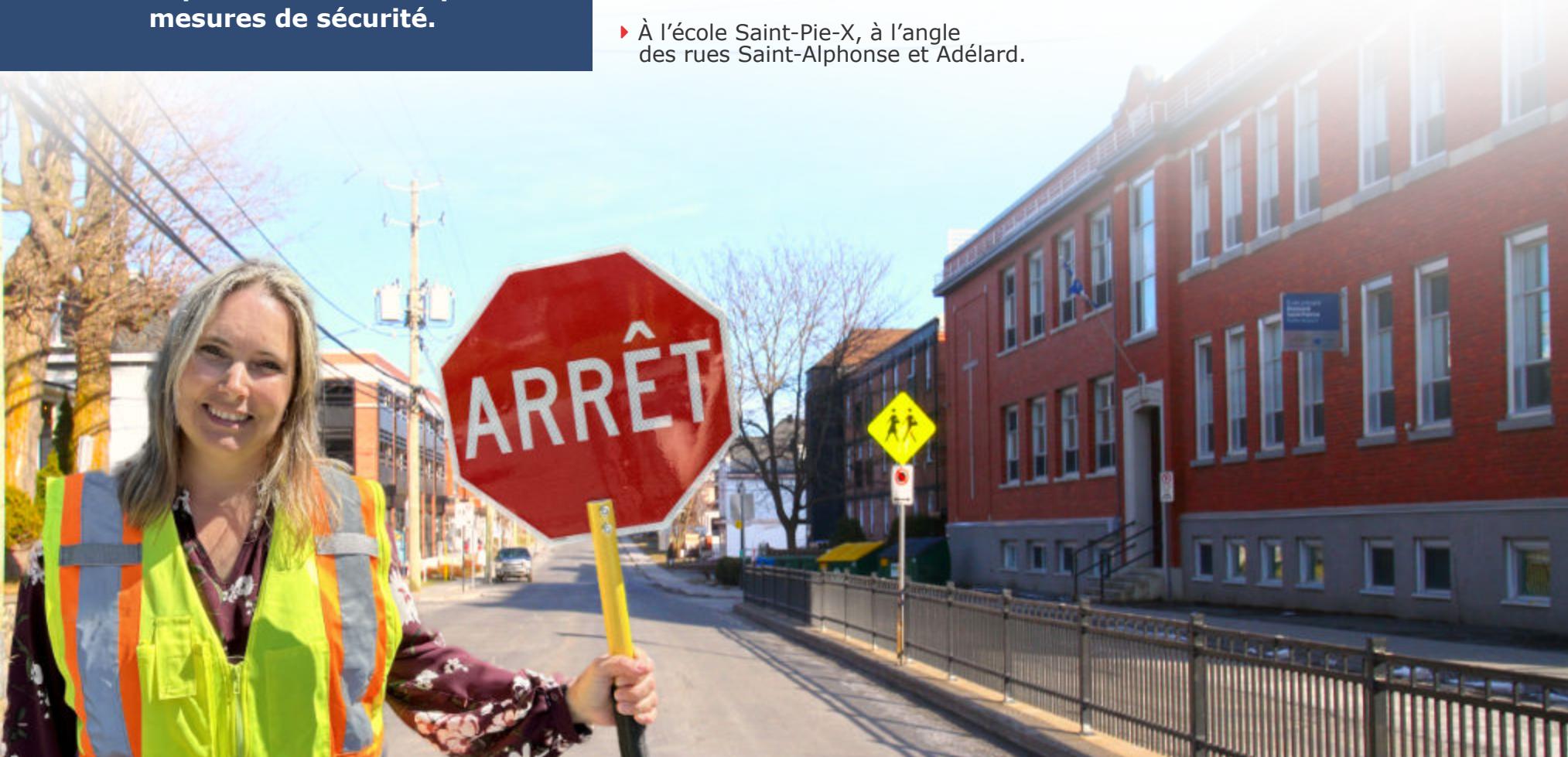


BRIGADIERS SCOLAIRES

En plus de protéger nos enfants lorsqu'ils traversent la rue à proximité de leur école, les brigadiers scolaires jouent un rôle d'éducateurs en leur transmettant les bonnes pratiques en matière de sécurité civile. Ils ont un impact important sur nos enfants, car ils les incitent à la prudence et au respect des mesures de sécurité.

Voici les différents endroits à Magog où nous retrouvons des brigadiers scolaires :

- À l'école Brassard, à la traverse piétonnière sur la rue Saint-Patrice Ouest.
- Près de l'école Saint-Patrice, à l'angle des rues Collège et Saint-Patrice Ouest.
- À l'école Saint-Jean-Bosco, à la traverse piétonnière sur la rue Didace.
- Près de l'école Saint-Jean-Bosco et à l'angle des rues Sherbrooke et Jean-Paul-II.
- À l'école Sainte-Marguerite, à la traverse piétonnière sur la rue Saint-David.
- À l'école Saint-Pie-X, à l'angle des rues Saint-Alphonse et Adélard.



Merci à notre équipe de brigadières et de brigadiers qui veillent à la sécurité des élèves tout au long de l'année.

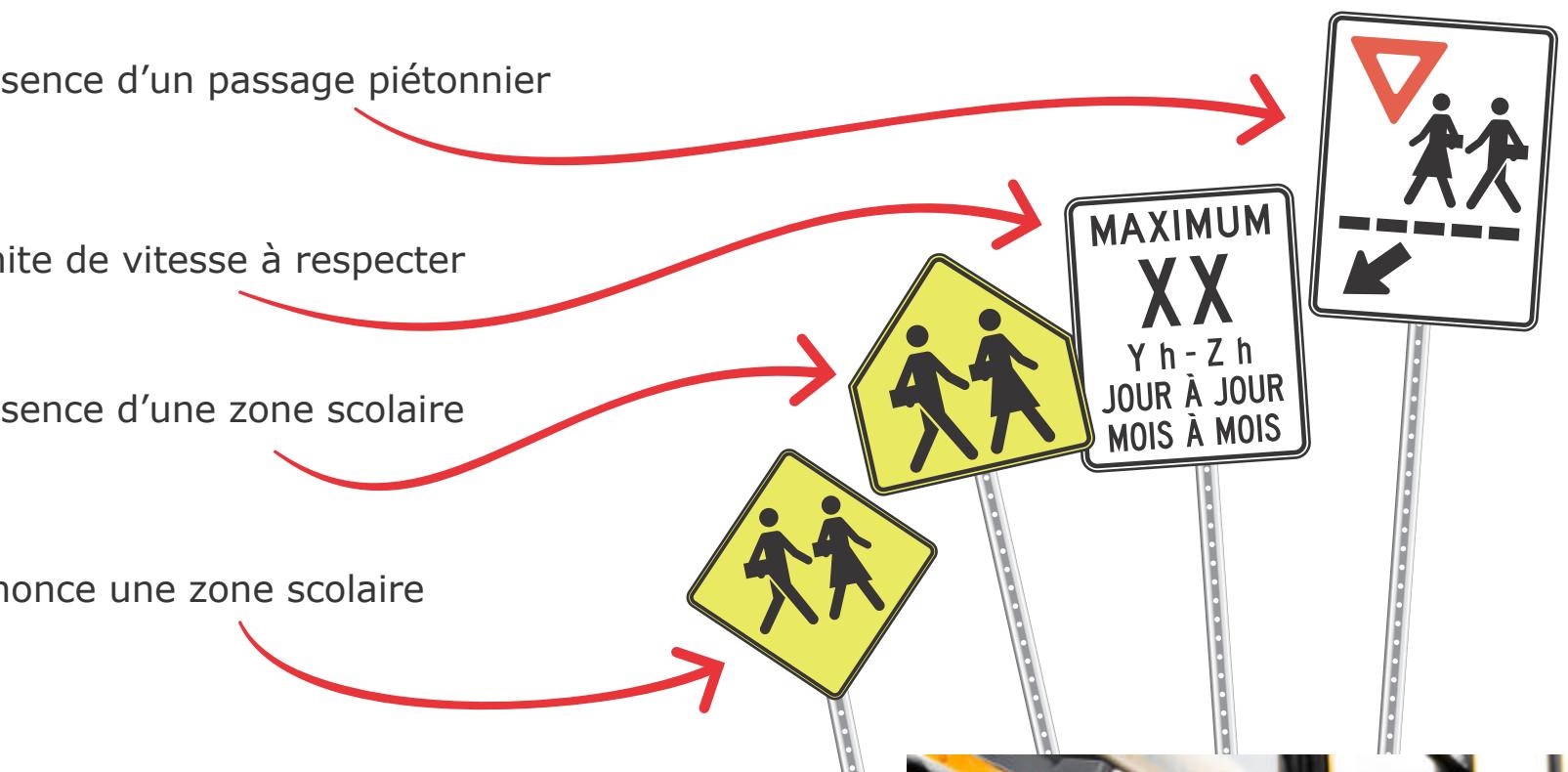
Connaissez-vous ces panneaux de signalisation affichés dans les zones scolaires?

Présence d'un passage piétonnier

Limite de vitesse à respecter

Présence d'une zone scolaire

Annonce une zone scolaire



Règles à respecter lorsque vous suivez ou croisez un autobus scolaire :

- Les feux jaunes clignotent : Il faut se préparer à arrêter.
- Les feux rouges clignotent et le panneau d'arrêt est activé :
 - Il faut arrêter complètement à plus de 5 m de l'autobus.
 - Si l'autobus circule de l'autre côté d'un terre-plein, l'arrêt n'est pas obligatoire.

Des sanctions sévères sont appliquées en cas de non-respect de la Loi.

Être vigilant dans les zones scolaires, c'est prendre soin de la vie de son prochain!



